CODE DE L'INFORMATION

Le gouvernement supprime les peines de prison

Coup de théâtre à la dernière réunion du gouvernement tenue samedi dernier ! Ahmed Ouyahia tranche et fait tomber toutes les peines de prison pour délit de presse contenues dans l'avant-projet de loi sur la révision du code de l'information présenté par Nacer Mehal.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - C'est ce que nous révèle une source gouvernementale. «Il y a eu de très chauds et longs débats autour de ce projet de loi sur l'information qui a finalement accaparé tout l'ordre du jour de la réunion, pourtant contenant initialement deux points avec l'avant-projet de loi sur les partis politiques.» Il faut le dire, le code de l'information ne laisse personne indifférent.

«Chacun des 150 articles que contient ce code a fait l'objet de débats, parfois passionnés entre les membres du gouvernement. Et la réunion, débutée la matinée, a duré presque neuf heures, sans interruption pour ne prendre fin que vers 19h.»

Deux points en particulier ont concentré l'essentiel de l'attention des présents, poursuit notre source : l'audiovisuel et les délits de presse.

«Deux tendances s'étaient vite dégagées à travers les débats. Il y avait d'un côté des conservateurs défendant la thèse selon laquelle l'Algérie ne pouvait encore se permettre une ouverture totale dans le domaine des médias. Ces derniers plaidaient le maintien du contrôle de l'Etat sur les médias ainsi que des articles de loi dissuasifs prévoyant des peines d'emprisonnement pour délit de presse. D'un autre côté, des partisans d'ouverture et de dépénalisation. Ces derniers soutenaient que l'Algérie ne pouvait rester en rade de l'évolution générale en la matière qu'imposent à la fois les nouvelles technologies et le nouveau contexte international.»

Entre les arguments des uns et des autres, c'est Ahmed Ouyahia, nous révèle encore notre source, qui tranchera définitivement la question : «Je vous rappelle que la question de dépénalisation des délits de presse est un engagement solennel et publiquement pris par le président à trois occasions depuis le 15 avril dernier. C'est définitivement tranché et il n'est plus question de revenir sur cette question.»

Le Premier ministre sera aussitôt suivi et soutenu par le numéro 2 du gouvernement, le ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, Abdelaziz Belkhadem. «Les deux hommes assistant régulièrement aux séances d'audition que préside Bouteflika depuis le début du Ramadhan, tout le monde aura compris qu'il s'agit là, d'une instruction présidentielle», explique encore notre source.

«Le ministre de la Communication expliquera, dès lors, qu'il n'avait fait que reprendre ce qui était prévu dans la loi 90.07, s'agissant de réprimer des infractions extrêmes comme l'atteinte à la sûreté de l'Etat ou de toute nature à exposer le journaliste à des poursuites comme tout autre justiciable. Ce à quoi Ouyahia répondra que de tels délits sont punis en vertu du code pénal. Le code de l'information, lui, doit régir uniquement le domaine de la presse et des médias».

Photo : DR

Nacer Mehal.

C'est ainsi donc que sont supprimées toutes les peines de prison prévues par la nouvelle mouture du code de l'information. Le gouvernement maintient, en revanche, les amendes, telles que prévues dans l'avant-projet présenté par Nacer Mehal. Qu'en est-il, par ailleurs, de l'audiovisuel ? «Là, les modifications sont minimes», reconnaît notre source.

«Nous avons opté pour l'ouverture, mais de manière graduelle.» Il faut dire que, sur ce point précisément, Bouteflika n'est toujours pas prêt à lâcher du lest.

K. A.

ANNABA

Les rangs des redresseurs du FLN se renforcent

C'est avec en arrière-fond, l'arrivée à Annaba des membres du conseil national du mouvement de redressement et de l'authenticité du parti du FLN, arrivée prévue début septembre prochain pour une réunion, que les choses s'accélèrent chez les militants de ce parti.

Dans ce contexte, ce mouvement dont la coordination nationale est assuré par Salah Goudjil, se renforce de jour en jour à Annaba avec un apport appréciable d'élus et de militants de l'ex-parti unique. A cet effet, «près de 1 600 militants de tendance Belkhadem ont rejoint dernièrement le mouvement des redresseurs», selon Guehria Abderrahim, coordinateur à Annaba des redresseurs tendance Goudjil. Parmi ces derniers, se trouvent des élus locaux dont le P/APC d'El Eulma, daïra d'Aïn Berda, deux membres du bureau de la mouhafadha FLN d'Annaba. «Ils nous ont rejoints par conviction», affirme le coordinateur des redresseurs d'Annaba.

Par ailleurs, la même source fait état d'une défection d'un élu du Mouvement de la société pour la paix (MSP), indiquant que ce dernier a rejoint le mouvement des redresseurs du FLN. L'autre clan des redresseurs est mené par le maire d'El Hadjar, Mohamed Cherif Bendjedid. Bendjedid assurait la coordination de la mouhafadha suite à son occupation par les adversaires du mouhafedh en titre, Mohamed Salah Zitouni, désigné à ce poste par Abdelaziz Belkhadem, chassé à l'époque des lieux avec ses fidèles. Le clan de Bendjedid, né d'une mésentente entre redresseurs, dispose, lui aussi, de plusieurs centaines de militants ainsi que d'élus FLN. L'ex-parti unique compte à Annaba entre 3 000 et 3 500 militants, mais des centaines d'entre eux n'ont plus renouvelé leur carte d'adhérent ou ont carrément abandonné le combat partisan depuis des années, relèvent des personnes au fait de la vie partisane à Annaba. Ce parti fait face depuis plusieurs années déjà à des luttes intestines. Ces dernières y sont pour beaucoup dans la création de trois tendances qui se disputent actuellement le leadership et les avantages qui vont avec, bien entendu, du vieux parti, notamment à l'approche des consultations pour le renouvellement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et des locales (APW et APC). Il y a dans ce patchwork également les protégés de Belkhadem dont le sénateur mouhafedh chassé du siège de la mouhafadha il y a plus d'une année mais qui a repris son siège il y a seulement quelques semaines. Ce dernier ne s'est jamais ni de près ni de loin intéressé aux problèmes de la wilaya qui l'avait élu. Pour reprendre le siège de la mouhafadha il a utilisé, en ce qui le concerne, la violence. Devant tant de déchirements et de coups bas, nombreux sont ceux ayant milité au sein du FLN libérateur avant de se retirer de la politique à l'Indépendance qui estiment, à l'instar de ceux à l'origine de sa création, à l'exemple du regretté président Mohamed Boudiaf, qu'il est temps de le ranger au musée. Ils présentent comme argument la préservation de cet héritage-symbole de l'ensemble du peuple algérien de la faune des prédateurs qui n'ont pas hésité à en faire un fonds de commerce.

Photo : Samir Sid

Salah Goudjil.

A. Bouacha

Déclaration de la Coordination nationale du MDS

La situation politique nationale et internationale connaît une évolution rapide marquée par la montée en puissance de la mobilisation des peuples arabes et de leurs forces vives.

Le MDS salue le courage et la détermination des citoyens de la région contre le despotisme et pour la démocratie. Il exprime avec force sa solidarité avec tous les peuples en lutte et particulièrement avec le peuple syrien martyr.

La situation internationale est aussi caractérisée par de graves dérives du néolibéralisme à l'origine de la crise financière et économique liée à la financiarisation de l'économie mondiale. Une situation qui pose l'exigence de changements en faveur d'une économie productive et d'un partage plus équitable des richesses mondiales.

Au plan interne, le pays, mené dans l'impasse par le pouvoir, n'a jamais connu une montée aussi importante de la contestation populaire sur tous les terrains de luttes démocratiques, sociales et économiques.

La poursuite de la politique économique, sociale et sécuritaire actuelle du pouvoir constitue une menace réelle pour la stabilité et la sécurité du pays.

Dans ce contexte difficile et complexe, les militants du MDS, conscients des difficultés que leur mouvement traverse et des exigences historiques, expriment leur disponibilité à dépasser la crise pour contribuer aux luttes et à l'édification d'une république démocratique et sociale.

Le MDS salue les citoyennes et les citoyens, les jeunes et les étudiants, les travailleurs en lutte pour la démocratie, les droits sociaux et contre les inégalités, les injustices et la hogra. Il exprime particulièrement sa solidarité agissante avec les citoyens de Zéralda, du Bois des Pins, des chômeurs de Ouargla, et des journalistes qui souffrent du harcèlement policier et judiciaire du système.

Il appelle l'ensemble des militants qui se revendiquent du projet de société et d'Etat moderne à se mobiliser pour agir autour du changement démocratique radical.

En ce jour historique du 20 Août, le MDS considère que la situation que traverse le pays interpelle toutes les forces politiques et sociales démocratiques et les appelle, au-delà de leurs divergences, à l'union la plus large, au débat démocratique permettant de définir ensemble les voies et moyens d'action pour libérer le pays du despotisme.

Coordination nationale du MDS